

ABONNEMENT

Saumur
Un an 25 fr.
Six mois 13
Trois mois 7

Poste
Un an 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne 20
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 4 SEPTEMBRE

L'ÉLECTION A LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Si les *Coulisses du Boulangisme* que publie le *Figaro* nous révèlent, ce qui d'ailleurs n'était pas à démontrer, que nous vivons dans une époque de nihilisme moral tel qu'on n'en a jamais vu, qu'il n'y a plus, entre les hommes, ni amitié, ni attachement, ni solidarité, ni souvenirs, ni même reconnaissance, mais seulement des intérêts pour les guider dans leurs actions ; d'autre part, elles nous font connaître de très intéressants détails sur la dernière élection du Président de la République, du successeur de M. Grévy.

Le 20 novembre 1887, il y avait cinq candidats à la présidence de la République : MM. Jules Ferry et de Freycinet, — les deux plus sérieux ; puis après eux et dans l'ordre de leurs chances, MM. Floquet, Brisson et Carnot, — celui-ci bon dernier, et qui arriva premier cependant par une suite d'incidents que généralement le public naïf, étranger aux manœuvres parlementaires, c'est-à-dire aux manœuvres des ambitions, ignore.

Il y avait en déjà de nombreux scrutins préparatoires pour supputer les chances de chacun. Tous, ou à peu près, donnaient le même résultat : Ferry, 216 voix ; Freycinet, 196 ; Brisson, 79 ; Carnot, 61. — Il s'agissait, non pas tant du choix du Président en lui-même, que d'empêcher à tout prix l'élection de M. Jules Ferry. L'homme du Tonkin, l'opportuniste par excellence, avait accumulé contre lui tant de haines, était devenu tellement impopulaire, que les Droites et les radicaux, M. Clémenceau en tête, Clémenceau, l'inventeur du général Boulanger, eussent tout fait, tout accepté pour lui barrer la route de l'Élysée.

C'est à ce moment critique que M. Clémenceau intervint directement pour faire diversion. Voyant que Jules Ferry tenait toujours la corde, que Freycinet restait ferme avec ses 196 voix, sans en gagner ni en perdre, il détourna ses amis les radicaux de continuer de voter pour Freycinet, fit reporter leurs voix sur Carnot qui en avait déjà 64, et celui-ci, tout-à-coup, sans qu'on s'y attendit, distança M. Jules Ferry et fut élu. — Voilà de quoi dépendit dans cette journée mémorable la plus belle des sinécures de la République, sinécure que d'ailleurs, il faut en convenir, M. Carnot remplit avec une « correction parfaite », dépensant correctement et sans lésiner les douze cent mille francs que lui donne la République, voyageant lorsqu'il le faut, donnant des fêtes, des bals, des dîners, ce dont avait une sainte horreur l'austère — trop austère — M. Grévy.

On a crié vive Grévy ! On a crié vive Carnot !... On eut crié indifféremment vive Ferry, vive Freycinet... et même — oh ! ne vous en défendez pas ! vive Boulanger, si l'un d'eux eût été élu. — A notre époque il ne faut douter de rien, mais surtout ne jamais être vaincu : le succès justifie tout.

Mais dans cette inoubliable journée, le général Boulanger eut un rôle. Il n'avait pas encore la popularité immense qu'il allait avoir bientôt ; il venait d'être renversé du ministère, et comptait déjà. On se disputait son patronage.

Tout, disait-on, dépendait de lui. Il ne posait qu'une condition à son appui : sa rentrée immédiate au ministère de la guerre.

M. Jules Ferry n'eut rien à promettre : on ne lui demanda rien... Le général voulait avant tout l'empêcher d'être élu.

M. de Freycinet, toujours ondoyant, ayant peur de se compromettre, promit au général de lui donner le commandement qu'il choisirait, mais le général voulait le ministère de la guerre. — Il faut ajouter que M. de Freycinet, après réflexion sans doute, avait promis le ministère. Mais il était trop tard ; les choses étaient trop avancées.

M. Floquet, lui, promit tout ce qu'on voulait : il se disait sûr d'être élu. Quant à M. Carnot, on ne paraît lui avoir rien demandé non plus. — Personne ne croyait à son élection ; et sans la manœuvre *in extremis* de M. Clémenceau lâchant subitement M. de Freycinet, qui sait ?... Celui qui parlait un peu plus tard, le cœur si léger, du « manteau troué de la dictature », du « Saint-Arnaud de café-concert », serait peut-être aujourd'hui Président de la République et le général Boulanger encore ministre de la guerre.

Les républicains eussent crié vive Floquet ! au lieu de vive Carnot ! — voilà tout.

Oh ! les hommes !... les hommes !

LA FIN D'UN RÉGIME

« La République périrait si elle ne savait pas accorder à chaque citoyen toute la liberté à laquelle il a droit ; si elle ne se montrait pas libérale et tolérante à l'égard de toutes les opinions et de toutes les religions ; si, en un mot, elle prétendait gouverner au profit de quelques-uns contre tous les autres. »

Ces affirmations précises, absolues, émanent d'un républicain qui siège sur les bancs extrêmes de la gauche au Palais-Bourbon.

Le radicalisme de M. de Lanessan s'affuble des oripeaux de la tolérance. Cela peut être édifiant ; mais qui pourrait compter sur les promesses des radicaux ?

Nous en avons vu au pouvoir... M. Goblet, par exemple, sous les ordres duquel, croyons-nous, ou tout au moins à côté duquel M. de Lanessan marchait fièrement, le programme du libéralisme au vent !

Quels actes de libéralisme, en opposition avec l'autoritarisme opportuniste, avec sa politique de secte, de coterie, a-t-il accomplis soit comme ministre de l'intérieur, soit comme président du Conseil ?

Serait-ce, par hasard, l'odieuse et sanglante expédition de Châteauneuf qui démontrerait cette liberté, cette tolérance à l'égard de toutes les religions que prône M. de Lanessan, au nom du parti radical ?

Le jour où tous les intérêts et toutes les consciences se considéreront comme également protégés par la République, déclare M. de

Lanessan, elle sera hors de discussion comme forme de gouvernement. Ce corollaire découle logiquement de la première affirmation posée par le député radical. Mais, cette fois encore, n'oublie-t-il pas qu'aucun gouvernement n'a porté de plus violentes atteintes à la liberté religieuse que le gouvernement de la République ? Les répugnances spectacles de crochotages des couvents, des expulsions brutales des congréganistes, des laïcisations des hôpitaux, ne sont-ils point encore présents à la mémoire de nos populations, déshabituées, depuis les orgies révolutionnaires, de procédés si odieux ?

Non, il nous serait impossible de prendre pour argent comptant les libérales promesses de liberticides républicains qui s'illusionnent eux-mêmes sur la réalité de leurs opinions et surtout sur leur application possible, efficace.

Seulement, dans leurs vagues aspirations vers un libéralisme bâtard, ces quelques radicaux, dont l'influence et l'autorité parlementaire et politique sont à peu près nulles, s'imaginent qu'ils pourraient retarder la fin d'un régime qui craque de toutes parts en modifiant la politique de sectaires qui a dominé jusqu'ici dans le gouvernement de la République. Ils comprennent, eux qui ne sont point aveuglés par l'ivresse de ce pouvoir dont ils ont vainement tenté de saisir la coupe pour la porter à leurs lèvres altérées, que le pays, assoiffé de calme, de pacification, est las d'une telle politique. Ils sentent que si on n'en change point l'axe, ce sera la rupture du mécanisme républicain. Ils craignent la révolte du bon sens et du patriotisme.

Ah ! si les conservateurs, les catholiques, les modérés, tous les vrais libéraux l'eussent voulu, il y a longtemps qu'ils eussent bénéficié de ces dispositions du pays au profit de la chose publique.

Que n'ont-ils suivi, tous d'un commun accord, la voie que leur traçait, dans son admirable programme de gouvernement, au lendemain du départ du Tréport, le digne représentant de la Maison de France ! EDMOND ROBERT.

Lundi soir, à Sainte-Pélagie, au moment où les détenus politiques finissaient de dîner, on est venu annoncer à M. le marquis de Morès qu'il était grâcié.

Il a immédiatement quitté la prison.

NOUVELLES MILITAIRES

L'UNIFICATION DES SOLDES

L'année 1891 va voir définitivement accomplie une des plus intéressantes réformes, celle de l'unification des soldes de l'armée.

Cette œuvre, entreprise en 1880, est presque achevée pour la troupe et sera complète l'année prochaine, tant pour les officiers que pour les soldats.

Pour la troupe, l'unification a pour effet de ne laisser subsister que deux tarifs : la solde des troupes à pied et celle des troupes à cheval, quelque soit l'arme.

La solde des troupes à pied a été fixée à 28

centimes et celle des troupes à cheval à 30 centimes. C'est une augmentation de 3 centimes pour les troupes à pied. A partir du 4^{er} novembre 1891, toutes les classes pour les troupes à pied seront sous le régime des nouveaux tarifs.

Pour les officiers, l'unification est terminée aujourd'hui pour les officiers des grades inférieurs ; pour les officiers supérieurs, elle n'est réalisée que dans la proportion du cinquième. Il reste à leur allouer, en 1891, les quatre cinquièmes de l'augmentation.

Désormais, il n'y aura plus pour chaque grade, quelle que soit l'arme, que deux soldes : la solde à pied et la solde à cheval.

LE COLONEL LEBEL

Au sujet du colonel Lebel qui a été, il y a quelques jours, l'objet d'une si touchante manifestation à Villedömmer, l'*Univers* écrit les lignes suivantes :

« Le colonel Lebel, exigeant sur le service et la discipline, était néanmoins fort aimé de son régiment. Entre eux, ses hommes l'avaient surnommé *le Père la Victoire*, probablement à cause des espérances attachées au fusil qui porte son nom et à cause de sa figure martiale de vieux soldat d'Afrique. Est-il un chrétien pratiquant ? Nous n'en savons rien, mais l'ancien colonel du 42^o de ligne n'est certes pas une âme banale ni un incroyant.

« M. Lebel avait héroïquement combattu à Pont-Noyelles, non sans perdre une dizaine d'hommes de sa compagnie, morts avec courage sous le feu de l'ennemi. Or, à l'automne dernier, comme le programme des manœuvres du 2^e corps d'armée comportait la reconstitution du combat de Pont-Noyelles, le colonel Lebel, commandant le 42^o régiment d'infanterie, se retrouva sur les lieux qui ravivaient en lui de poignants souvenirs.

« Ce jour-là, il se contenta de s'acquitter de sa tâche, à la plus grande satisfaction des officiers généraux, mais le lendemain, jour de repos des troupes, voulant payer sa dette de reconnaissance envers les braves qui étaient morts en combattant sous ses ordres, il pria M. le curé de Pont-Noyelles de célébrer une messe pour le repos de leur âme.

« Presque tout le régiment avait voulu y assister, et Dieu sait que, parmi tous les soldats et réservistes de Belleville, de Ménilmontant et autres lieux, l'élément clérical ne dominait pas.

« Au cimetière, auprès du monument élevé à la mémoire des combattants de Pont-Noyelles, on attendait deux discours : ce fut d'abord le curé qui prit la parole ; il fit l'éloge des braves soldats de l'armée du Nord et insista tout particulièrement sur le rôle brillant d'un jeune capitaine à qui Dieu avait fait une large part d'épreuves et de courage dans cette journée meurtrière. L'ancien jeune capitaine, devenu le colonel Lebel, portant un nom célèbre et lié à nos espérances patriotiques, manifesta alors une émotion que les broussailles épaisses de ses sourcils comme de ses moustaches ne pouvaient dissimuler. Son tour vint de prononcer le discours qu'il avait préparé ; mais, trop bouleversé au fond de son âme, il n'en put rien faire. Quel discours eût d'ailleurs valu, devant

la troupe, la pieuse reconnaissance du chef envers ses soldats morts au feu ? »

Le colonel Lebel serait-il donc un « clérical » ?

Voilà qui expliquerait bien des choses...

LA CHAUSSURE DE L'INFANTERIE

Nous avons annoncé que le ministre de la guerre avait demandé aux chefs de corps d'infanterie des rapports sur la chaussure des soldats.

Ces rapports sont arrivés. Ils demandent unanimement la suppression du « Godillot », dit « soulier de repos », qui ne repose pas les hommes et qui, avec les guêtres indispensables, coûte plus cher que le brodequin.

Ce qu'on demande pour améliorer le brodequin, c'est que la semelle soit plus épaisse et débordante, et ensuite que la tige soit plus haute et évasée, afin d'y introduire le bas du pantalon.

Cette amélioration sera bien accueillie par nos troupiers.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

LE 135^e EN MANŒUVRES

Les manœuvres du 9^e corps ont commencé lundi. La première rencontre a eu lieu avant-hier, d'après le thème suivant : le 135^e de ligne, représentant l'avant-garde d'une division venant d'Angers, apprend, à Longué, que l'avant-garde ennemie (77^e de ligne) vient de quitter le Lude ; il se porte à sa rencontre et la repousse dans Vernantes.

Le programme a été exécuté avec beaucoup d'entrain. Le 135^e a vivement attaqué la gauche de l'adversaire. A la faveur des hautes cultures de chanvre, le premier bataillon effectue un mouvement tournant très heureux. Le deuxième bataillon l'appuie avec vigueur, et la gauche de l'ennemi est complètement immobilisée. La bataille est gagnée ; vainqueurs et vaincus, enchantés d'en avoir fini, font la soupe et vont se coucher.

Aujourd'hui, l'on recommence vers Château-la-Vallière. Ah ! quel plaisir d'être soldat... actif ou réserviste !

(Union de l'Ouest.)

Sont nommés à l'École normale d'instituteurs d'Angers :

1^{er}. M. Motte ; 2. M. Birebent ; 3. M. Pelé ; 4. M. Defois ; 5. M. Perchard ; 6. M. Normand ; 7. M. Simon ; 8. M. Goubard ; 9. M. Boudairon ; 10. M. Bompois.

Sont nommées élèves-maitresses de l'École normale d'institutrices d'Angers :

1^{re}. M^{lle} Bernard ; 2. M^{lle} Mathery ; 3. M^{lle} Gagneux ; 4. M^{lle} Souvray ; 5. M^{lle} Poirier ; 6. M^{lle} Boisard.

COURSES VÉLOCIPÉDIQUES A GIZEUX

On adresse aux journaux de Tours le résultat des courses vélocipédiques qui ont eu lieu dimanche à Gizeux :

1^{re} course (bicycles et bicyclettes), 9 concurrents : 1^{er} prix, M. Guénault, de Saumur ; 2^e prix, M. Vaillot, de Saumur ; 3^e prix, M. Holley, de Tours.

2^e course (bicycles et bicyclettes), 6 concurrents : 1^{er} prix, M. Besnard Oza, de Langeais ; 2^e prix, M. Dagan, de Saumur.

COMPAGNIE D'ORLÉANS

Une journée aux bords de la mer

Un train de plaisir pour une excursion sur les bords de la mer partira de Tours samedi 6 septembre, à 8 h. 47 du soir.

Ce train prendra des voyageurs au départ de Tours et à toutes les stations intermédiaires comprises entre Tours et Ancenis inclusivement.

Il desservira les stations de Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Poulguen, Batz, Le Croisic, Guérande.

Prix des places, aller et retour :

De Tours à Angers exclu : 2^e classe, 9 fr. ; 3^e classe, 6 fr.

D'Angers à Ancenis inclus : 2^e classe, 6 fr. ; 3^e classe, 4 fr.

Au retour, le départ du Croisic aura lieu dimanche 7 septembre, à 8 h. 30 du soir, pour arriver à Tours lundi, à 4 h. 52 du matin.

La distribution des billets a commencé hier mercredi 3 septembre.

La Compagnie ne disposant que d'un nombre de billets limité, la vente de ces billets pourra cesser vendredi soir 5 septembre.

LE DÉPART DES HIRONDELLES

Devançant l'époque ordinaire de leur départ, à cause de la température hivernale que nous subissons, les hirondelles commencent à nous quitter pour se rendre dans les contrées moins rigoureuses.

Ces jours-ci, on pouvait les voir se rassembler en poussant de petits cris aigus, s'orienter et disparaître au loin.

En certains endroits, où elles se posaient sur les fils télégraphiques, ceux-ci ployaient sous leurs poids et menaçaient de se rompre.

Le départ hâtif des hirondelles est le présage de froids anticipés.

Depuis quelques années déjà, les hirondelles anticipent la date de leur émigration ; généralement elles ne quittaient nos contrées qu'à l'automne et commençaient au mois d'octobre seulement à se montrer au Sénégal ; aujourd'hui, l'automne abattant dès août ses pluies et ses rafales, les hirondelles nous laissent de bonne heure et s'orientent joyeusement vers des contrées moins splénétiques.

UNE STATUE A CATHÉLINEAU

On annonce qu'un groupe de légitimistes a entrepris de faire élever une statue à Cathelineau, le *Saint de l'Anjou*, au Pin-en-Mauges, près de Beaupréau, à l'endroit même où eut lieu le premier soulèvement royaliste sous la conduite de l'héroïque Vendéen.

Déjà, sous la Restauration, par les soins du chevalier de Lostange, un monument avait été élevé à la mémoire de Cathelineau et la duchesse de Berry en personne avait bien voulu présider à son inauguration. (Anjou.)

Les journaux d'Indre-et-Loire publient la note suivante :

« C'est par erreur qu'un journal de Paris a annoncé que M. Albert Pesson, député de la deuxième circonscription de Tours, était dangereusement malade. Son état de santé, qui avait inspiré des inquiétudes, s'est rapidement amélioré et il est à Versailles auprès de sa famille. »

PARTHENAY. — On lit dans le *Mémorial des Deux-Sèvres* de Niort :

« Un officier du 114^e d'infanterie, en garnison à Saint-Maixent, venu à Parthenay pour chercher des réservistes, se trouvait au café en même temps qu'un sous-officier du 2^e cuirassiers de passage à Parthenay pour se rendre aux manœuvres. A un moment donné, l'officier fut obligé de faire des observations au cuirassier, dont l'attitude était inconvenante. Celui-ci, furieux, sortit du café, mais y revint une demi-heure plus tard après avoir quitté son uniforme et pris des vêtements civils.

L'officier, ayant eu à se plaindre de son subordonné, lui renouvela ses observations, en ajoutant qu'il signalerait sa conduite à son corps, puis il sortit. Le sous-officier quitta le café aussitôt après, rejoignant son supérieur dans la rue et l'étendit sur le sol par un croc-en-jambe rapide et inattendu. L'officier, très vigoureux, se releva, saisit le cuirassier à la gorge et le maintint jusqu'à l'arrivée de la garde, qui emmena au poste le sous-officier et un de ses camarades de régiment qui avait pris sa défense. »

EXCUSES PRÉFECTORALES

Les incidents tumultueux du Conseil général de la Sarthe se sont clos par la capitulation de celui qui les avait provoqués.

Nous lisons en effet dans la *Sarthe* :

« Hier, s'est ouvert, au Conseil général, le débat sur les difficultés pendantes entre le département et la Compagnie du chemin de fer de Mamers à Saint-Calais.

Depuis quelque temps, on faisait grand tapage autour de cette affaire. D'aucuns prétendaient qu'on avait volé un million au département, oui, un million au département ! Et ce n'était rien. En outre de l'affaire du million, il

y avait dans cette histoire des choses... des choses... dont la révélation, d'après l'*Avenir*, devait déshonorer quelques-uns des hommes les plus considérables du parti conservateur.

On avait même attribué à M. le préfet des propos absolument diffamatoires sur cette question.

Le public, assez nombreux, qui assistait à cette séance, a dû éprouver une véritable déception.

En quelques mots très calmes, très dignes, M. de la Rochefoucauld-Dondeauville a fait bonne justice de toutes les accusations mensongères, de toutes les diffamations qu'on s'était plu à colporter.

Il a prouvé que le million, le fameux million que l'on prétendait volé ou perdu, existe, a toujours existé ; que la situation est absolument excellente ; que les intérêts du département sont toujours parfaitement garantis ; qu'enfin, au lieu d'affecter ces prétentions, ces résistances que M. le préfet voulait vaincre par un procès, la Compagnie a spontanément offert des concessions qui dépassent même les demandes formulées par l'administration.

Et M. le préfet lui-même a été obligé de reconnaître qu'en effet il n'a plus rien à demander.

Et M. le préfet a même dû désavouer nettement les calomnies qu'on lui avait prêtées, et les attaques inqualifiables publiées par l'*Avenir* à ce sujet.

Ainsi il ne reste rien de cette campagne que l'*Avenir* même depuis quelques mois avec tant de fracas. »

L'organe de la préfecture de la Sarthe est donc désavoué publiquement par le préfet lui-même. C'est une façon de présenter des excuses préfectorales aux conservateurs.

LE MANS. — Un terrible accident est arrivé lundi matin, vers huit heures un quart, au passage à niveau du Petit-Saint-Georges.

Un enfant de neuf ans, le jeune Saulnier, fils de M. Saulnier, brasseur, rue Leboindre, se promenait en tricycle sur la route de Sablé et allait chez la laitière de son père, M^{me} Hervé, demeurant à la Croix-Georgette.

Au moment où il arrivait au passage à niveau de la ligne d'Angers, le garde venait de fermer la barrière opposée, derrière la voiture d'une laitière qui avait, une minute auparavant, traversé la voie.

Le train partant de La Flèche à 7 heures 3 et arrivant au Mans à 8 heures 26 était signalé.

Malgré les cris du garde, qui se trouvait encore de l'autre côté, le jeune Saulnier ouvrit la petite porte destinée aux piétons et lança son tricycle sur la voie.

Le garde-barrière se précipita pour l'arrêter ; mais déjà le train de La Flèche arrivait à toute vapeur...

LE CHARLATAN

PAR ÉLIE BERTHET

XXX. — LA VILLA DU CÈDRE

On était à la fin de l'automne, et les riantes habitations, éparpillées sur la rive suisse du lac de Genève entre Lausanne et Chillon, avaient été successivement abandonnées. Français, Anglais, riches particuliers de toutes les nations, étaient partis aux approches de l'hiver, et avaient regagné leur pays ou des stations plus méridionales.

Cependant une modeste villa, située à une demi-lieue de Lausanne, semblait avoir conservé ses habitants de la saison d'été. Nous disons *semblait*, car il n'était pas facile de voir ce qui se passait dans cette maison, entourée, comme le jardin, d'arbres toujours verts. Du côté du lac seulement, au-dessus d'une terrasse dont le mur baignait dans l'eau, on pouvait entrevoir le toit d'ardoises et les volets gris du bâtiment ; mais les embarcations étaient rares à ce moment de l'année, et d'ail-

leurs, cette propriété devait se confondre de loin avec les nombreuses maisons de plaisance qui l'entouraient.

On l'appelait la « Villa du Cèdre », à raison de l'habitude, répandue en Suisse, de donner un nom aux plus humbles localités.

Elle était occupée, depuis quelques mois, par deux dames en deuil, qui vivaient fort retirées, sans autres domestiques que le jardinier et sa femme, attachés au service de l'habitation. Un petit garçon, également vêtu de noir, s'ébattait parfois bruyamment dans le jardin ou sur la terrasse ; mais, comme on n'avait plus de voisins, ces jeux ne troublaient personne, et la famille vivait ignorée ou oubliée dans sa retraite.

Nous n'avons pas besoin de dire que ces dames étaient Mme Deluzy et sa sœur Joséphine, qui l'avait rejointe avec Léon, aussitôt que la situation de Victoire était devenue moins précaire.

Un soir d'octobre, la villa du Cèdre, si solitaire et si triste au dehors, avait à l'intérieur un air brillant, presque de fête. Le temps était fort doux, les fenêtres du salon et de la salle à manger sur le jardin restaient ouvertes. Dans la salle, on avait dressé le couvert pour quatre

personnes, tandis que le salon était éclairé par quatre candélabres chargés de bougies. Mme Deluzy et Joséphine, plus parées que d'habitude, quoique toujours en noir, étaient assises sur un canapé et causaient avec vivacité.

Quant à Léon, comme on avait sans doute à s'entretenir de choses qu'il ne devait pas entendre, on l'avait envoyé au lit.

Les deux sœurs paraissaient très occupées d'une dépêche télégraphique, arrivée de Paris le matin. Victoire, après l'avoir relue pour la vingtième fois, dit à Joséphine :

— Crois-tu vraiment, ma chère, que ces Messieurs seront ici ce soir ? Il se fait tard... et je commence à désespérer.

— Ils viendront, Victoire. Quoique cette dépêche ait été expédiée hier dans la soirée, après le jugement, ils ont dû prendre le train aussitôt et sont sans doute arrivés à Lausanne à six heures. Si tu songes qu'à Lausanne il leur faut se procurer une voiture pour venir ici, tu comprendras qu'il n'y a pas encore de temps de perdu.

— Que Dieu l'entende ! Je suis si impatiente d'avoir des nouvelles !... Le jugement a été rendu et Blaisot est condamné... Quant à moi, pauvre imprudente, mon nom n'a pas

même été prononcé grâce aux habiles manœuvres de nos amis, et je peux rentrer en France désormais, sans avoir à redouter les poursuites de la justice... Mais, lui, le malheureux qui a disparu, qu'a-t-on décidé à son égard ? La dépêche est muette sur ce point.

— Eh ! ma pauvre Victoire, il récolte ce qu'il a semé. Sa conduite envers toi a été si abominable, si criminelle !

— Tu oublies, Joséphine, qu'il est le père de Léon. Toute souillure sur son nom rejait sur le cher petit et sur moi... Mon Dieu ! quand finiront ces douloureuses épreuves ?

— Plût au ciel qu'elles fussent finies ! répliqua Joséphine en soupirant ; tant que ton mari vivra, j'aurai des craintes à ton sujet. Enfin, il faut remercier la Providence qui le soustrait, toi du moins, à un grand péril... A présent, ajouta-t-elle comme pour détourner la conversation d'un sujet pénible, est-il sur que le docteur Belcourt accompagnera M. Demoustier... La dépêche n'est pas claire sur ce point.

— Si l'un vient, l'autre viendra, Joséphine ! répliqua Mme Deluzy avec un sourire.

— Il est vrai que le docteur a pour toi un dévouement sans bornes.

La locomotive prit en écharpe les roues de derrière du tricycle, et le jeune imprudent fut jeté à quinze ou seize mètres de là.

Après le passage du train, le garde-barrière courut relever l'enfant et l'emporta dans sa maisonnette, où il mourut presque aussitôt — Il avait le crâne fracassé.

HAMEAU INCENDIÉ EN Eure-et-Loir

On télégraphie de Chartres, 3 septembre :

« Le hameau de Pontault, commune de Nottenville, a été entièrement détruit par un incendie. 25 maisons, contenant 22 ménages, ont été brûlées, trois maisons ont été épargnées. Deux vieillards sont restés sous les débris. »

UN CYCLONE EN 1703

A propos du cyclone qui vient de ravager la France sur plusieurs points, il est intéressant de rechercher quelle fut la plus forte tempête.

La « grande tempête » en 1703, qui sévit pendant une semaine sur toute l'Europe, mais principalement en Angleterre, et atteignit son plus haut degré de violence dans la nuit du 27 novembre, a été la plus forte tempête qu'on ait jamais citée.

Elle rappelait les ouragans, les cyclones et les blizzards de l'Amérique ou des tropiques. Les pertes supportées par Londres seulement furent évaluées à 50 millions : les rues furent jonchées de ruines provenant des maisons renversées ; le nombre des personnes noyées dans le Severn et la Tamise, ou dans les navires dont les amarres s'étaient rompues et dont on n'entendit jamais plus parler, a été estimé à huit mille. Dans ce chiffre n'étaient pas compris les équipages des douze navires de guerre qui, montés par 4,800 hommes et 524 canons, furent engloutis en vue de la côte.

4,700 arbres dans le Kent furent déracinés, et dans une propriété du Gloucestershire 600 arbres, tous d'environ 80 pieds de haut, furent renversés sur une étendue de cinq acres environ. Le phare d'Eddystone fut détruit, des masses de bestiaux périrent et près de 15,000 moutons furent noyés.

État civil de la ville de Saumur

Du 1^{er} au 31 août 1890.

NAISSANCES

- Le 2. — Georges-Joseph-Alexandre Petiteau, rue d'Orléans ; — Marie-Madeleine-Clémentine Mullon, rue Dacier ; — Gaston-Henri Grosleau, rue Nationale.
- Le 3. — Marcelle-Claire Canvin, place de la Bilange ; — René-Fernand-Auguste Thomas, à l'Hospice.
- Le 4. — Marie-Dominique-Charles de Massacré, quai de Limoges.

— Est-ce bien pour moi, ma chère ? Il a oublié le passé, et il doit trouver ici une belle, aimable et généreuse enfant, qui a toutes les qualités du cœur et de l'esprit, dont une autre était dépourvue... Cette jeune fille, il l'admire et il l'aime... C'est pour elle surtout qu'il ne peut manquer de venir.

— Que dis-tu, Victoire ? demanda Joséphine en rougissant ; le docteur Belcourt est seulement un ami, un protecteur... Aucune action, aucune parole de sa part ne nous permet de supposer autre chose.

— Il y a en lui un grand fond de timidité, causé d'abord par le souvenir de cette erreur de jeunesse qu'il a si durement expiée, puis, par l'humilité de sa profession actuelle ; mais j'ai la certitude...

En ce moment, au milieu du calme profond de la soirée, s'éleva un bruit de voix du côté du jardin ; on eût dit une altercation violente, quoique les voix fussent contenues ; et, par un effet d'acoustique sans doute, elles semblaient s'élever du lac même. Néanmoins ce bruit, qui pouvait provenir de quelques bateliers dont l'embarcation longeait la terrasse, s'éteignit bientôt ; les deux sœurs ne s'en inquiétèrent plus, quand l'on marcha dans le jardin,

Le 5. — Emile-Henri Chamaillard, à l'Hospice.

Le 6. — Marie-Madeleine Coquebert de Neuville, rue du Temple ; — Gabrielle-Marie-Louise Desbois, à l'Hospice ; — Ambroise-Emanuel Masson, rue Chanzy.

Le 9. — Alexandre-Théophile Catillon, place Saint-Michel.

Le 12. — Yvonne-Augustine Robert, rue de l'Hôtel-Dieu.

Le 13. — Germaine Fressinet, rue de Fenet.

Le 16. — Simone-Marguerite-Édouard-Marie-Armande Girard, rue Dacier.

Le 17. — Alphonse-Suzanne Léger, quai Saint-Nicolas.

Le 19. — Georges-Gaston Tixier, rue du Palais-de-Justice.

Le 20. — Georges-Louis-Marie Masse, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 22. — Gaston-Amand Vazellies, au Petit-Puy ; — Alexandre-Marie Gascoin, à l'Hospice.

Le 23. — Auguste-Henri-Eugène Macé, à l'Hospice.

Le 24. — Léon Roumet, route de Varrains.

Le 26. — Charlotte-Marie-Robesse Morel, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 27. — Louise Grandjean, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 28. — Marguerite-Marie-Valentine Abot, rue d'Alsace.

Le 29. — Maurice-René-Jean Ceyrolle, rue Saint-Nicolas.

Le 30. — Gabrielle-Rose Boucher, à l'Hospice.

MARIAGES

Le 2. — Jules-Auguste Boureau, mécanicien, de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure), a épousé Augustine-Victorine Renouvel, couturière, de Saumur.

Le 11. — Mathurin Tessier, carrier, a épousé Philomène-Clémentine-Célestine-Marie Frimodeau, journalière, tous deux de Saumur.

Le 16. — Henri-Léon Chemin, jardinier-fleuriste, a épousé Marie-Louise Cagnol, couturière, tous deux de Saumur.

Le 25. — Ludovic Thomas, nacrier, a épousé Alexandrine Gagneux, couturière, tous deux de Saumur ; — Auguste Gabillet, camionneur (veuf), a épousé Emilie Fusellier (veuve), cuisinière, tous deux de Saumur.

Le 26. — Césaire-Joseph-François Jean, cavalier de manège, a épousé Yvonne-Eugénie Gourmay, demoiselle de magasin, tous deux de Saumur.

DÉCÈS

Le 1^{er}. — Jean-Pierre-Marie-Arthur David, clerc de notaire, 42 ans, rue Nationale.

Le 2. — Fernand Dalbignat, 1 mois, rue de Fenet ; — Fernand-Louis Goubault, 6 ans, à l'Hôpital.

Le 3. — Augustine-Eugénie Ferrand, 5 mois, chemin Charnier.

Le 4. — Victoire-Eugénie Georget, proprié-

et tout à coup une figure d'homme apparut à la fenêtre.

Cet homme, assez pauvrement vêtu, regarda dans le salon et s'écria avec un ricanement joyeux :

— A la bonne heure ! Je ne me suis pas trompé.

Il enjamba la fenêtre, et avant même que les dames eussent pu pousser un cri, il sauta dans la salle en disant :

— Bonjour, Victoire... Bonjour, Joséphine... Vous ne m'attendiez pas ce soir, je gage !

C'était Deluzy.

En le reconnaissant, les deux sœurs furent comme pétrifiées.

— Quoi donc ! dit-il un peu embarrassé lui-même, est-ce ainsi que vous me recevez ? Je vous savais en Suisse, où je me suis réfugié à mon tour, en évitant les lignes de douane et de police, et je vous cherche vainement depuis trois mois. Ce matin, à Lausanne, j'ai eu l'idée de m'installer dans le voisinage du bureau du télégraphe, et le facteur m'a permis de jeter un regard sur les dépêches récemment arrivées. Une de ces dépêches était adressée à « *Made-moiselle Jolivet, villa du Cèdre.* » C'était clair et je n'avais pas besoin de chercher davantage.

taire, 62 ans, veuve Just-Joseph Vaillant, rue de Bordeaux.

Le 5. — Eugénie Flabeau, 41 ans, rue de Fenet.

Le 7. — Marthe-Joséphine Bardin, lingère, 19 ans, épouse Ernest Roche, rue de Lorraine.

Le 9. — Emile-Ernest Le Fozic, 6 mois, rue Saint-Nicolas.

Le 10. — Georges-Alexandre Chalmont, 1 an, rue Notre-Dame.

Le 11. — Henri-Emile Jolivet, 14 jours, rue d'Orléans ; — Marie Gautier, sans profession, 69 ans, veuve Etienne Soulier, chemin Charnier.

Le 12. — Jeanne Java, journalière, 74 ans, veuve Louis Piau, à l'Hospice.

Le 15. — Albertine Martinet, sans profession, 82 ans, veuve Jacques Davoine, rue Saint-Nicolas.

Le 17. — Frédéric Bossard, journalier, 61 ans, à l'Hospice.

Le 18. — Mathurine Guguin, sans profession, 33 ans, épouse Louis Leclinche, à l'Hôpital.

Le 19. — Maurice-Henri Boisseau, 3 ans, rue de l'Abreuvoir ; — Auguste Girard, cultivateur, 20 ans, à l'Hôpital.

Le 23. — Martin Lambert, maçon, 73 ans, à l'Hospice.

Le 24. — France Humeau, boulanger, 30 ans, à l'Hôpital.

Le 25. — Alexandre-Frédéric Gauvin, ancien facteur des postes, 45 ans, rue Brault ; — Joseph Mazé, 47 mois, rue des Capucins.

Le 26. — Henri-Raymond-Maurice-Eugène Dechezelles, 2 ans, quai de Limoges.

Le 29. — Louis Chaillon, chapelier, 62 ans, rue de Fenet.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 3 septembre 1890.

Bourse très ferme. La liquidation des valeurs s'effectue dans les mêmes conditions favorables que celles de nos rentes. Le 3 0/0 clôture à 96 ; le 4 1/2 0/0 à 106.85.

Le mouvement de reprise des établissements de crédit que nous signalions ces jours derniers se continue, favorisé par la bonne tenue du marché de nos rentes. Le Crédit Foncier qui a franchi si facilement le cours de 4,300 s'établit en attendant mieux à 4,330.

La Banque de Paris accélère sa reprise à 870. La Banque d'Escompte se maintient en hausse à 528. Le Crédit Lyonnais va de 800 à 815. La Société Générale à 500 ou presque, la Société de Dépôts et Comptes Courants à 600 gardent leurs bonnes tendances.

La Banque Nationale du Brésil est très ferme entre 610 et 620.

La Compagnie des Chemins de fer Régionaux des Bouches-du-Rhône détache le 1^{er} octobre son coupon de 12.15. Son revenu de 25 fr. par an étant garanti par l'État, elle devrait avec la parité des autres valeurs similaires, coter au moins 560 fr. Les cours actuels sont donc des plus favorables aux achats.

L'obligation Porto-Rico s'inscrit à 286.25. Le

Seulement, comme il pouvait y avoir des inconvénients pour vous et pour moi à ce que je me présentasse ici le jour, je suis venu le soir. J'ai pris une barque, j'ai escaladé la terrasse et, au lieu d'entrer par la porte, comme un mari, j'entre par la fenêtre comme un amoureux... Hein ! on n'est pas de meilleure composition que ça !

Et il rit encore d'un rire forcé.

— Enfin, Monsieur, demanda Victoire respirant à peine, que voulez-vous de nous ?

— Ce que je veux ? Belle demande !... Puisque cette maison est une retraite sûre pour vous, elle le sera aussi pour moi et je m'y installe... Aussi bien, l'argent que j'avais en poche au moment de la catastrophe de la Forge, commence à s'épuiser... On a joué par-ci par-là afin de passer le temps, et la veine n'a pas toujours été favorable... Pour le quart-d'heure, je meurs de fatigue et de faim... Eh ! tonnerre ! ajouta-t-il en jetant un regard dans la salle à manger dont la porte était entrouverte, on dirait que vous m'attendiez, car voilà un couvert fort appétissant !

Il fit un pas vers la porte ; Victoire se plaça devant lui.

(A suivre.)

dernier courrier de Porto-Rico arrivé le 18 août apporte de bonnes nouvelles sur l'avancement des travaux du chemin de fer. Les terrassements de la ligne de San Juan à Arecibo (85 kilomètres) sont terminés et l'on procède à la pose de la voie ; au 15 juillet, 33 kilomètres de voie se trouvaient en place dont 3 sur traverses en bois et 30 sur traverses métalliques. Il est plus que probable que, grâce à la présence de 4,137 ouvriers employés sur cette section, l'exploitation sera ouverte dès les premiers jours du présent mois de septembre.

Les Chemins Economiques cotent 445.

Pendant l'interrogatoire d'un repris de justice, le président de la Cour d'assises se laisse aller à un mouvement d'éloquence.

— Malheureux ! dit-il à l'accusé, au lieu de continuer à gagner votre vie à la sueur de votre front...

L'accusé, haussant les épaules. — Eh bien ! si vous croyez que ça ne mouille pas la flanelle, d'assommer un individu !

D'après l'avis de l'Académie d'hygiène, le biberon Robert à filtre est appelé à rendre de réels services. Le lait se filtre au fur et à mesure que le nourrisson tète ; tous vibrions, bactéries, microbes, animalcules sont exclus du lait. L'enfant nourri avec un mauvais biberon est chétif ; il retrouve la santé avec le biberon Robert à filtre. Ce biberon est donc de toute nécessité, car c'est au berceau qu'il faut prendre l'homme.

Pour vous en préserver

Pour vous préserver de bien des maladies, nous ne saurions trop vous répéter : ayez cerveau, estomac et ventre libres. Pour cela, recourez aux **Pilules Gicquel**, remède si efficace contre la constipation, la bile et les glaires. Elles vous préserveront des maux de tête, manque d'appétit, maux d'estomac, des migraines, des congestions. Elles empêcheront maladies du cœur, du foie, hydropisie, paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les **Pilules Gicquel**, à 1 fr. 50 la boîte.

MAGASIN PITTORESQUE

Rue de l'Abbé-Grégoire, 15, à Paris.

M. EUGÈNE BEST, administrateur délégué.

Paris, un an... 10 fr. — Départements, 12 fr.

Union postale... 13 fr.

Sommaire du 31 août 1890 :

TEXTE. — Les représentations des Mystères à Oberammergau. — Les étuves à désinfection par la vapeur d'eau sous pression. — Le Caucase oriental (suite et fin). — Les propriétés de la ville de Paris. — Les Hétérocéphales. — Gemellion. — Un problème. — Le barbeau et la maladie du barbeau. — La sorcellerie en Allemagne. — Le fauteuil de Voltaire.

Lectures de famille, gr. in-8° illustré, édition soignée, recommandé comme livre de prix.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

Avis aux Chasseurs

ÉPICERIE CENTRALE

Rue Saint-Jean, Saumur

Maison ne vendant que des produits supérieurs.

Depuis 1 fr. 25 la boîte

- Pâtés de foie gras truffé,
- de faisan,
- de grives,
- d'alonettes de Pithiviers,
- de bécaasses,
- Rillettes de Tours,
- Civet de lièvre,
- Galantine de bœuf,
- de jambon,
- Etc., etc., etc.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

CH. FAY, Inventeur

9, Rue de la Paix, PARIS

Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS

VELOUTINE

CH. FAY, Inventeur

9, Rue de la Paix, PARIS

Et chez tous les Coiffeurs et Parfumeurs.

EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE ET LE TIMBRE DE GARANTIE DE L'UNION DES FABRICANTS.

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

A VENDRE

A l'amiable

1° UNE FERME

Située sur la commune d'Allonnes

Nommée la FERME du BOURG

Actuellement exploitée par les époux Thibault-Salot, comprenant maison d'habitation et d'exploitation, servitudes, grande cour fermée de murs, terres labourables, prés et vignes, le tout d'une contenance superficielle d'environ 12 hectares 25 ares 43 centiares.

2° UN PRÉ

Actuellement exploité par le sieur Corbineau-Coulon, de Varennes, situé aux Ecouardes, commune d'Allonnes, contenant environ 72 ares.

3° Et les Immeubles

CI-APRÈS DÉSIGNÉS

Exploités par M. Jean Houdoyer, de Russé, consistant en :

1. — Une pièce de terre, située à Russé, commune d'Allonnes, contenant environ 4 hectares 34 ares 80 centiares.
 2. — 47 ares 32 centiares de terre, à la Touche, commune d'Allonnes.
 3. — 37 ares 50 de terre, situés dans les Aubues, même commune.
 4. — 37 ares 50 de pré, situés dans la Petite-Prée, dite commune.
 5. — 17 ares 50 de pré, situés dans le Grand-Marais, commune d'Allonnes.
 6. — 25 ares de pré, situés dans le Petit-Marais, même commune.
 7. — Et 14 ares 60 de pré, au même lieu du Petit-Marais, même commune.
- Pour traiter, s'adresser à M. GIRARD, expert, demeurant à Saumur, rue Pavée, et, pour tous renseignements, à M^e DENIEAU, notaire à Allonnes. (654)

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

à l'amiable

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES

LA BELLE

Propriété de Villeneuve

Commune de Souzay,

Comprenant : Château, Dépendances, Jardins et Vignes de crus renommés.

S'adresser à M. TAVEAU, expert à Bagneux, ou à M^e LE BARON, notaire.

Voir, pour plus de détails, les affiches apposées. (597)

A Louer présentement

43, rue Nationale,

MAGASIN

Arrière-Magasin, 1^{er} et 2^e étage
CAVE ET GRENIER

Etude de M^e LECOMPTE, notaire à Brézé.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 24 juin 1891

LE

Moulin de Baffou

Situé commune de Brézé, alimenté par le canal de la Dive et le ruisseau de la Petite-Maine.

Monté à 3 paires de meules, ce moulin peut travailler pour le commerce.

Très belle situation à proximité de la gare de Brézé.

S'adresser à M. EPOUDRY, régisseur de M. le marquis de Brézé, ou à M^e LECOMPTE, notaire.

A louer à Reims

Établissement complet pour commerce de vin de Champagne. Caves, cellier et habitation pour 3,000 fr. l'an.

S'adresser à M. BRISSET-FOSSIER, à Reims.

Chasse réservée

LA CHASSE est sévèrement interdite sur les terres, prés et bois, dépendant des fermes de Beausoleil, Courbette, la Fortunerie, du Plessis et réserve, de l'Anerie, de la Barbillonnière, de l'Aunay, du Petit-Moulin, ainsi que sur les terres de Boumelle, appartenant à M. MAURILLE-ARSARD, le tout situé communes d'Allonnes et de Neuillé. (634)

LA CHASSE est interdite sur les propriétés de M. BRAUPELIS-HARDOUIN, à Varennes, à Villeberrier et à Russé. (632)

M^{lle} HUTT, professeur de piano et de chant, demeure maintenant 52 Grand'Rue, à Saumur.

M^{me} MARTIN-DESPRÉS donne, à domicile, des leçons de français et d'anglais. Rue Cendrière, n° 4.

MÉDAILLES ET DIPLOMES D'HONNEUR

AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES

BANDAGES HERNIAIRES

à Vis de Pression ou d'Inclinaison, sans Sous-Cuisses

de WICKHAM, Chirurgien-Herniaire

Membre du Jury de l'Exposition Universelle Internationale de 1889,

Rue de la Banque, 16, à Paris

SOULAGEMENT RÉEL et SOUVENT GUÉRISON

Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V^e LARDEUX, coutelier et bandagiste

Un employé spécialiste s'occupe de l'application des appareils pour les hommes.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER -- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris	7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	9 34	10 12	2 51	9 41	10 12	1 33
Château-du-Loir	10 13	12 22	1 58	6 35	12 28	1 8
Noyant-Méon	11 20	1 5	3 8	7 40	1 13	5 54
Linières-Bouton	11 29	»	3 17	7 49	»	6 4
Vernantes	11 43	»	3 30	8 »	»	6 14
Blou	11 54	»	3 41	8 10	»	6 24
Vivv	12 2	»	3 49	8 17	»	6 31
SAUMUR (Orl.)						
(arrivée)	12 15	1 38	4 2	8 29	1 48	2 22
(départ)	12 23	1 44	4 14	8 34	1 54	2 28
Nantilly (arrivée)	12 34	»	4 22	8 41	»	7
SAUMUR (Etat)						
(arrivée)	12 41	»	4 34	8 51	»	7 11
(départ)	8 31	10 37	»	4 11	8 30	6 50
Nantilly (départ)	8 37	10 44	»	4 23	8 43	7 3
Chacé-Varrains	8 47	10 52	»	4 29	8 49	7 9
Brézé-Saint-Cyr	9 11	»	4 37	8 56	»	7 17
Montreuil-Bellay	9 41	11 24	2 15	4 57	9 14	2 25
Thouars	10 17	11 57	2 44	5 51	9 40	2 52
Niort	»	»	4 30	8 42	4 40	5 20
Saintes	»	»	6 24	11 52	6 22	7 53
Bordeaux	»	»	9 52	4 18	9	11 13

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux			5 40		8 20	3
Saintes			7 12	9 9	11 39	6 40
Niort	5 25		9 42	10 51	2 5	5 35
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	4 35	4 15
Montreuil-Bellay	9 40	6 57	1 7	2 37	5 1	9
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18	»	2 51	5 16	9 41
Chacé-Varrains	10 11	7 27	»	2 58	5 24	9 50
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32	»	3 3	5 29	9 55
SAUMUR (Etat)						
(arrivée)	10 22	7 45	Mixte	3 13	5 42	10 3
(départ)	7 25	11 25	»	2 52	5 20	»
Nantilly (départ)	7 36	11 36	»	3 4	5 31	»
SAUMUR (Orl.)						
(arrivée)	7 47	11 44	1 34	3 12	5 39	10 59
(départ)	7 57	11 54	1 39	3 16	5 43	11 7
Vivv	8 11	12 40	»	3 28	5 57	»
Blou	8 20	12 49	»	3 36	6 6	»
Vernantes	8 33	12 33	»	3 47	6 19	»
Linières-Bouton	8 46	12 45	»	3 58	6 31	»
Noyant-Méon	9 1	12 58	2 15	4 10	6 45	11 44
Montreuil-Bellay	10 22	2 4	2 55	5 22	7 58	12 33
Thouars	»	»	2 47	5 56	9 26	12 4
Chartres	»	»	5 50	7 30	11 50	2 27
Paris	»	»	»	»	»	»

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte		Omn.	
	matin	soir	matin	soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	7 41
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	8 10
Chinon	9 4	1 7	7 14	9 4

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	7 55
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	8 15
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	8 42

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Omn.	
	matin	soir	matin	soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53	
Moncontour	7 41	10 47	2 42	
Loudun	8 42	1 39	3 56	
Montreuil (ar.)	9 49	3 21	4 35	
(départ)	6 50	9 27	4 20	4 59
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10
Baugé	7 14	9 51	5 30	5 21
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.		Mixte		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30	
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4	
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13	
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28	
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37	
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54	
(départ)	7 38		1 26	2 21	9 17	
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 14	
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 49	
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17	

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct		Omn.		Expr.		Omn.		Expr.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes	11 55		8 25	8 55	12 7	3 40				7 35
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 10				5 20
La Méritré	2 52	7 10	10 51	12 37	3 42					6 10
Les Rosiers	»	7 19	10 58	12 46	3 52					6 23
St-Clément	»	7 28	»	12 53	3 59					6 32
St-Martin	»	7 33	»	12 59	4 7					6 41
Saumur ar.	3 22	7 46	11 13	1 11	4 20	5 53	6 58	10 24		
(arrivée)	3 26	7 52	11 16	1 15	4 31	5 56	7 3	10 30		
Varennes	»	8 5	11 26	1 27	4 45					
Port-Boulet	3 50	8 20	11 35	1 38	5 1	6 13	7 39	10 50		
Langeais	4 23	8 59	11 55	1 46	5 46	6 35	8 30	11 16		
Tours arr.	5 2	9 42	12 33	2 51	6 35	7 14	9 52	11 38		
Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58				

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr.		Omn.		Omn.		Expr.		Direct	
	soir	soir	soir	soir	matin	matin	matin	matin	matin	soir
Paris	8 35	9 40	11 25	12 45	11 20				9 10	12 20
Tours	1 23	5	7 15	10 47	2 53	5 25	8 47			
Langeais	2 13	5 43	8	11 39	3 30	6 8	9 30			
Port-Boulet	2 38	6 20	8 39	12 11	3 50	6 43	10 7			